

## ÉDITO

Chers membres du réseau des Cités des métiers,

Au nom du réseau, je vous souhaite mes meilleurs vœux et je me réjouis de vous retrouver tous en 2013, année particulièrement importante puisque nous fêtons, tout au long de l'année les 20 ans du concept Cité des métiers. Ce sera l'occasion de mener de nombreuses réflexions, à commencer par celles qui auront lieu les 6,7, 8 février dans le cadre de la Winterschool à Marseille et qui s'articuleront en particulier sur la manière dont les Cités des métiers aujourd'hui abordent la question des différences, contribuent au développement économique, innovent. Ce sera aussi l'occasion de réaffirmer certaines valeurs qui réunissent toutes les Cités des métiers et qui mettent en avant notre souci constant de placer les besoins de la population au centre de nos préoccupations, que ce soit en matière d'orientation, de formation, d'insertion, de gestion de carrière.

*Grégoire Evéquo, président du Réseau CDM*

## NOUVELLES DU RESEAU

## PROJET CAPA-CITÉS

Le projet Capa-Cités prendra fin au 31 décembre 2012. La dernière rencontre avec les territoires a porté sur le thème « Cité des métiers éphémères, politique événementielle et transfrontalité ». Elle s'est déroulée les 22 et 23 novembre derniers dans le cadre des Journées du Réseau international des Cités des métiers organisées au sein de Cité-métiers.ch, l'expo, le grand forum des métiers qui se tient à Genève Palexpo tous les trois ans. Etaient présents plusieurs porteurs de projets (Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Sud Alsace) et Cités des métiers en fonctionnement, françaises et étrangères (Belfort, Guadeloupe, Genève, Marseille-PACA, Milan, Montbéliard, Paris). Les porteurs de projets ont ainsi pu rencontrer les promoteurs de la manifestation, découvrir concrètement comment une Cité des métiers éphémère peut être installée, entendre le témoignage d'Olivier Las Vergnas sur celle organisée par la Cité des métiers d'Auvergne (en projet) qui se déroulait la même semaine. Ils ont également entendu les arguments d'un futur candidat au label projet Cité des métiers qui vient d'en réaliser une à La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tester son partenariat et préfigurer les services de la future structure permanente qu'il compte mettre en place.

En effet, les « Cités des métiers éphémères » correspondent à la volonté de faire comprendre aux acteurs d'un territoire ce qu'est une « Cité des métiers » pendant quelques jours. Celles-ci peuvent être mises en place soit dans le cadre d'une préfiguration avant ouverture officielle (cas de l'Auvergne), soit dans celui d'une exposition métiers (cas de Genève) pour compléter l'offre de service au public et promouvoir la plate-forme permanente. Les règles pour

reconstituer une plateforme CDM dans un espace temporaire sont les mêmes que celles qui régissent les plates-formes permanentes dans le respect de la Charte: présence au moins de trois pôles de conseil, multi-partenariat, accès à tous les publics, offre de service alliant documents imprimés, ressources en ligne, conseil personnalisé mais anonyme; gratuit et sans rendez-vous, ateliers, rencontres etc. Des variantes à ce modèle aujourd'hui largement utilisé ont également été évoquées avec différents projets en réflexion dans plusieurs Cités des métiers (Cité des métiers itinérante à Marseille, cyberbus en Guadeloupe) pour répondre cette fois à des problématiques de proximité avec certains publics.

La dimension transfrontalière apparaît de plus en plus dans le réseau comme une question d'actualité à prendre en compte car elle peut émerger dans des configurations territoriales différentes. A quelques exceptions près, tous les porteurs de projet Capa-Cités se posent la question; les pratiques qui se développent dans le réseau leur ouvrent quelques pistes. A l'origine, la Cité des métiers de Bidasoa à Irun s'était trouvée confrontée dès sa création à la nécessité d'établir des partenariats avec des organismes situés de l'autre côté de la frontière et de parler plusieurs langues (basque, espagnol et français) pour élargir son offre de service et mieux répondre aux besoins des publics. Dernier cas de figure qui marque une avancée considérable dans les solutions apportées en réponse aux besoins des habitants des zones frontalières a été la récente labellisation de la Cité des métiers du grand Genève, première Cité des métiers réellement transfrontalière installée sur le territoire franco-valdo-genevois avec un site principal à Genève et un centre associé à Annemasse.

Ainsi, l'étude du cas de plusieurs projets transfrontaliers déjà labellisés ou à l'étude ont permis de connaître les conditions d'émergence d'une prise en compte de la problématique et les difficultés à apporter des solutions appropriées dans ces situations complexes qui recouvrent souvent des enjeux politiques importants: Genève/Annemasse, Région mulhousienne/ Freiburg (centre associé en Allemagne depuis le 23 octobre dernier), et pour les projets en cours de développement: Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds (Suisse) avec la CDM de Nord Franche Comté, Tessin (Suisse) avec les CDM du Nord de l'Italie.

**Contacts** :laetitia.fanion@universcience.fr;  
bernadette.thomas@universcience.fr

## PROJET CAPA-CITÉS-CAMPUS

Comment développer le réseau des Cités des métiers à proximité des campus universitaires volontaires ? Lors des assises lancées en France par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un travail de réflexion en profondeur autour du thème de "la réussite de tous les étudiants" a été conduit. A cette occasion, nous avons émis l'idée qu'un projet national (voire européen) pourrait être mis en place pour développer des centres associés de Cités des métiers liés aux campus universitaires. En effet, trop peu de Cités des métiers sont aujourd'hui en lien avec ces campus, en dépit de l'intérêt que les étudiants trouvent dans ce type d'espace d'appui qu'elles constituent pour eux.

Nous avons indiqué qu'il serait souhaitable de s'inspirer de l'initiative interrégionale "Capa-Cités" (Convergence des Acteurs vers des Projets Adaptés de Cités cofinancée par le fonds d'expérimentation de la jeunesse de 2009 à 2012) pour stimuler de nouveaux projets d'implantation de Cité des métiers à proximité géographique et institutionnelle de pôles universitaires et d'organiser des transferts d'ingénierie avec les Cités existantes. Nous en parlons actuellement sur le nom de projet "Capa-Cités-Campus".

En fait, ces "assises de l'enseignement supérieur et de la recherche" n'étaient pas formellement un appel à projet, mais plutôt l'occasion de suggérer des idées qui pourraient être reprises par la suite dans des appels à candidature. Nous explorons donc maintenant les possibilités pour donner suite à cette idée de "Capa-Cités-Campus", en espérant trouver un cadre qui co-finance cette proposition comme cela avait été le cas pour le projet Capa-Cité. A suivre dans les mois qui viennent.

**Contact :** Olivier.LASVERGNAS@universcience.fr

## NOUVELLES DES CDM

### CITÉ DES METIERS ÉPHÉMÈRE EN AUVERGNE

A l'occasion des finales nationales des Olympiades des métiers organisées à la Grande Halle d'Auvergne (Clermont Ferrand) les 22, 23 et 24 novembre, les partenaires du projet de la Cité des métiers d'Auvergne labellisé en 2011 ont mis en place une Cité des métiers éphémère avec l'aide du programme Capa-Cités.

Avec ses 4 pôles d'information et de conseils, celle-ci a été beaucoup sollicitée par de nombreux visiteurs de cette grande exposition régionale des métiers. Cette expérience vécue en commun par les partenaires auvergnats et avec le soutien du réseau des CDM a permis de confirmer concrètement l'intérêt des partenaires pour la future CDM d'Auvergne; ces volontés ont été officiellement ré-affirmées en ma présence, par les principaux protagonistes au cours d'une table ronde qui a bénéficié de la participation de Yanik Soubien, Vice-Président de la région Basse-Normandie et pilote de la CDM de Basse Normandie ainsi que d'Alain

Jouneau directeur de la CDM voisine du Limousin, le 23 novembre à 13h, juste avant une courte visite du Ministre Thierry Repentin, de passage pour la journée en Auvergne.

**Contact :** Olivier.LASVERGNAS@universcience.fr

### LES COULISSES DU TOURNAGE D'UN LIPDUB EN CÔTES D'ARMOR

En septembre 2012, afin de lancer son programme du second semestre, la CDM des Côtes d'Armor a tourné un lipdub, avec près de 200 figurants. En effet, une centaine d'étudiants ainsi qu'une cinquantaine de collégiens ont participé à ce tournage. Des partenaires comme le Fongecif Bretagne, le CNAM Bretagne, des associations et des professionnels, nous ont également accompagnés dans ce projet.

Un lip dub est un clip promo chantant réalisé par des collaborateurs au sein du milieu professionnel et généralement destinée à une diffusion sur internet ou autres réseaux dans le but de témoigner de la créativité qui règne dans une équipe et de créer du buzz afin de bénéficier d'une promotion gratuite grâce à l'engouement actuel pour la vidéo sur Internet.

Au démarrage, il a fallu l'adhésion de toute l'équipe. Ensuite des contacts ont été pris avec des établissements scolaires et des partenaires, qui ont immédiatement montré de l'intérêt à cette idée originale et novatrice. Après avoir sélectionné la musique (Lonely boy - Black Keys), nous avons identifié un parcours à l'intérieur des locaux de la CDM. Par la suite, nous avons décidé que le programme serait le fil conducteur de ce clip. Il a fallu aussi sélectionner les métiers proposés dans notre programmation qui seraient représentés par des figurants déguisés.

Le jour tant attendu du tournage est enfin arrivé : il s'agissait du 16 septembre 2012. Dès 8 heures du matin, les premiers figurants sont arrivés un peu stressés... Les appréhensions étaient partagées par l'équipe de la CDM, qui n'en menait pas large... Finalement, une ambiance conviviale s'est instaurée tout au long de la matinée (entre les profs et les élèves, entre les partenaires et les salariés, ...). Les 6 prises ont été visionnées par l'ensemble des acteurs, et d'une manière unanime, nous avons sélectionné la meilleure version.

Cet outil a été utile pour la cohésion de l'équipe, et a généré une image positive de la Cité des Métiers des Côtes d'Armor auprès des partenaires et du grand public (diffusion dans la presse, les radios et les réseaux sociaux).

**Contact :** a.lebas@citedesmetiers22.fr

## Zoom sur la Cité des métiers de Montpellier en projet

La Ville de Montpellier, engagée de manière volontariste en faveur du développement économique et de l'emploi a impulsé le projet, labellisé le 23 octobre dernier, de création d'une Cité des métiers. Cette opération est un des piliers du projet global de Cohésion sociale et du « Vivre Ensemble ».

Afin de renforcer sa politique, en lien et complémentarité étroite avec les actions menées par les différents partenaires locaux de l'emploi, une première étude visant à définir une stratégie globale et partenariale en matière d'emploi menée par la Ville de Montpellier sur la période 2010 – 2011 a préconisé la création d'une Cité des Métiers à Montpellier.

Une étude de faisabilité a ensuite été engagée dans l'objectif de définir l'offre de service, la dynamique partenariale à engager et les modalités d'organisation et de fonctionnement. La mobilisation et l'implication des acteurs locaux ont été une préoccupation continue tout au long des travaux qui ont été conduits dans la mesure où l'essence du dispositif de la Cité des métiers réside dans sa dynamique et son fonctionnement partenarial.

Aujourd'hui, plus de vingt partenaires locaux de l'emploi et du développement économique se sont engagés à participer concrètement au projet de Cité des Métiers, qu'ils soient institutionnels (Pôle Emploi, Communauté d'agglomération de Montpellier, services de l'Etat dont le Rectorat, Département, Région), acteurs économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, ...), acteurs de l'emploi, de la formation ou de l'insertion (Mission Locale Jeunes d'Agglomération, Face Hérault, AFIJ, CIBC, AFPA, CARIF/OREF, Cap Emploi, Boutique de Gestion, Senioroboulot, Cap Emploi, Atout Métiers LR, AGEFOS PME, Pléiades Emploi Services Hérault,...) ou les trois Universités de Montpellier.

### La construction de l'offre de services de la future Cité des métiers

La construction de l'offre de service s'est appuyée d'une part sur la cartographie de l'offre existante sur le territoire de Montpellier afin d'en identifier les forces et les faiblesses. Cette cartographie a permis de positionner les opérateurs locaux sur quatre grands thèmes. Elle a également permis de repérer les ressources disponibles auprès de chacun ainsi que les actions engagées en matière d'animation d'ateliers et d'événements.

Les quatre pôles de conseil de la future Cité des métiers seront donc les suivants :

- Choisir son orientation
- Aller vers l'emploi
- Construire son parcours professionnel et de formation
- Créer son activité

Dès le démarrage du projet, la Ville de Montpellier a proposé de consacrer une partie du rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de Ville d'une superficie de plus de 1 300 m<sup>2</sup> à l'installation de la Cité des métiers :

650 m<sup>2</sup> d'espace d'accueil et une salle de conférence modulable de 710 m<sup>2</sup>. Des espaces dédiés à l'Administration de la Cité sont prévus en complément au 1er étage du Bâtiment.

Ces locaux, situés au cœur du centre-ville et faciles d'accès au regard des transports en commun accueilleront, en plus de la Cité des métiers, l'antenne centre-ville de la Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier. L'accueil d'autres acteurs tels qu'un Centre d'Information et d'Orientation est également à l'étude.

### Structure juridique

La Cité des Métiers, au regard de ses objectifs et missions, a vocation à être animée par l'ensemble des partenaires réunis au sein d'une structure autonome. Après comparaison entre les caractéristiques d'une association et d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), les membres du comité de pilotage ont opté pour adopter un statut de GIP dont certaines procédures de création et de fonctionnement ont été récemment facilitées. Ce choix de GIP est de nature à faciliter la contribution des partenaires en offrant un cadre de gestion sécurisé.

Le processus de création du GIP « Cité des Métiers » ainsi que le lancement des travaux d'aménagement des locaux doivent être engagés d'ici la fin de l'année 2012 afin de permettre l'ouverture de la Cité des Métiers en 2013. Les premières actions labellisées « Cité des Métiers » dès le premier trimestre 2013.

**Contacts :** [emmanuel.guillermo@ville-montpellier.fr](mailto:emmanuel.guillermo@ville-montpellier.fr);  
[nathalie.dumont-veyrac@ville-montpellier.fr](mailto:nathalie.dumont-veyrac@ville-montpellier.fr)

### WINTER SCHOOL 2013: DU 6 AU 8 FEVRIER A MARSEILLE

Les inscriptions sont encore ouvertes, n'hésitez pas à revenir sur le site <http://winterschool.citedesmetiers.fr> pour améliorer ou modifier votre profil.

Pour rappel, le rôle de Performer dans les Ateliers permet à chaque Cité de faire connaître son expertise, de partager son expérience et ses questionnements afin de permettre à tout le réseau de grandir et d'évoluer sur le thème. Chaque Cité a vocation à être Performer dans au moins un atelier.

#### A ce jour :

111 inscrits  
20 Cités représentées  
21 Performers déclarés, répartis sur les 15 Ateliers

Comme en 2012, l'intercompréhension sera notre mode de communication, les participants sont invités à retrouver les règles du jeu sur le site [http://prefic.net/?page\\_id=14](http://prefic.net/?page_id=14) . Pour l'équipe PREFIC et les « médiateurs d'intercompréhension » volontaires qui voudront la rejoindre, une réunion de coordination est prévue pour le 5 février de 16h à 19h en plus des chats d'entraînement qui auront lieu durant le mois de janvier.

#### Contacts :

Jocelyn Meire, directeur de la Cité des métiers de Marseille: [jmeire@citedesmetiers.fr](mailto:jmeire@citedesmetiers.fr); Bernadette Thomas, chargée du label: [Bernadette.THOMAS@universcience.fr](mailto:Bernadette.THOMAS@universcience.fr)

## Agenda

### Rappel des délais de dépôts de candidature pour:

#### LES PROJETS EUROPÉENS LEONARDO DA VINCI

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée :

- **Transfert d'innovation** : 31 janvier 2013
- **Mobilité** : 1er février 2013
- **Partenariats** : 21 février 2013

#### LE PROGRAMME GRUNDTVIG :

appel aux organismes travaillant sur la lutte contre l'illettrisme.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée :

**le 21 février 2013**

**Contact:** *Maude.Sire@2e2f.fr*

**Lien utile pour s'informer sur l'appel à proposition européen annuel et sur les modalités de dépôt:**

[www.ec.europa.eu/education/grundtvig/doc872\\_en.htm](http://www.ec.europa.eu/education/grundtvig/doc872_en.htm)

## DÉPART ↔ ARRIVÉE

**Départ** de Fred RITTER, directeur de la CDM de Nanterre nommé en juin dernier. Jérôme Dormois, directeur de la MEF de Nanterre assure l'intérim.

Merci de votre collaboration,  
Bien cordialement,

Grégoire Evéquoz  
*Président du Réseau CDM*

Bernadette Thomas  
*Rédactrice en chef et  
chargée du label*

Alexandra Tundo Berman  
*Chargée de mission à la délégation exécutive*